Compte rendu – Web @telier n°2

Tiers-Lieux, quelles réalités en milieu rural ?



Témoignages et retours d'expériences autour des tiers-lieux. Présentation de leurs formes, de leurs enjeux et de leurs apports territoriaux en termes d'accès aux services et de lien social.



Web @telier - Mars

2023

INTRODUCTION

Pour ce deuxième rendez-vous Web @telier, l'équipe de l'ADRETS a souhaité donner la parole aux tiers-lieux et aux personnes qui les animent, qui les coordonnent et qui les vivent. Ce format « Découverte » a permis de présenter concrètement ce qu'est un tiers-lieu, ses intérêts pour les territoires ruraux de montagne et ses apports en termes d'accès aux et services et de lien social.

Réelle opportunité ou mot-valise? Le développement des tiers-lieux ainsi que leur nouvelle visibilité dans la sphère publique semblent en plein essor. Néanmoins quels intérêts ou appuis peuvent-ils apporter aux acteurs locaux et quels services apportent-ils à la population locale?

Cette rencontre à distance a réuni :

7

Tiers-Lieux

2

Réseaux de Tiers-Lieux

27

Participant.e.s

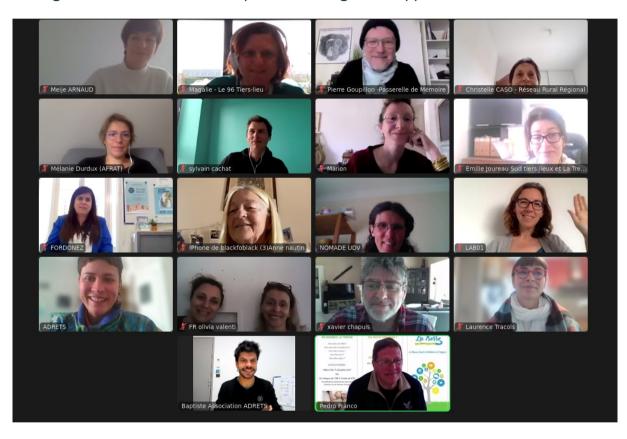
12

Territoires alpins représentés

COMPTE-RENDU

Inclusion des participant.e.s

Lors de la première partie du Web@telier, la question suivante a été posée à chacun.e des participant.e.s: « En deux ou trois mots, qu'est-ce qu'un tiers-lieu selon vous ? ». Les réponses ont été synthétisée sous forme de nuage de mots grâce à l'outil <u>AshaSlide</u>. Une première version a été réalisée, puis elle a été complétée au fur et à mesure du Web@telier en fonction de ce qui s'est dit. Les différences entre les deux nuages de mots témoignent d'une évolution des représentations grâce à l'apport des intervenant.e.s.



Qu'est-ce qu'un Tiers-Lieu selon vous?



Nuage de mots réalisé en tout début d'atelier par les participant.e.s. Les mots évoqués avec le plus d'occurrences sont « collectif », « partage », « territoire », « échange », « lien social », « rencontre » et « polyvalent »

Qu'est-ce qu'un Tiers-Lieu selon vous?



Nuage de mots réalisé en fin d'atelier, complété par des mots particulièrement utilisés par les intervenant.e.s lors du Web@telier. Les principales thématiques ont évolué, certains termes sont plus représentés, « Territoire », « Mutualisation », « Co-construction », d'autres sont apparus : «Tiers-Lien », « Réseau », « Politique », « Empowerment ».

Témoignage de Pedro Franco, initiateur du Tiers-Lieu La Tresse (Cotignac, 83)

<u>La Tresse</u> est initialement une association qui vise à apporter des services essentiels qui manquent au territoire. Elle a commencé ses missions en 2013, selon des principes de gouvernance partagée et horizontale, et c'est le premier tiers-lieu rural implanté dans le Var. L'objectif principal est de créer du lien social au sein d'un réseau, c'est-à-dire créer une toile, une *tresse*, ou comme le répète Pedro Franco « Créer du Tiers-Lien ».

Ainsi des habitant.e.s, associations locales et divers membres du territoire se rassemblent à La Tresse pour élaborer des projets de développement et d'innovation sociale, formant ainsi une communauté. L'idée principale est d'ouvrir le champ des possibles en organisant des rencontres entre les acteur.ice.s du territoire. Des partenariats naissent alors pour mettre en place de nouvelles actions qui répondent aux besoins et enjeux du territoire et des habitant.e.s.

Un élément essentiel, qui définit La Tresse, est sa volonté de mutualiser les intelligences et les compétences de chacun.e, autrement dit de s'ouvrir aux autres. S'ouvrir aux autres générations qui ne sont pas assez mobilisées ou présentes dans ce Tiers-Lieu (les jeunes de 12 à 18 ans par exemple), s'ouvrir à d'autres services, d'autres partenaires (Comme Pôle-Emploi), s'ouvrir aux autres tiers-lieux qui existent dans cette région ou dans une autre. C'est dans cette dynamique que La Tresse s'est intégrée au <u>Réseau Sud Tiers-Lieux</u>, chaque Tiers-Lieu ayant une identité qui doit être partagée et vécue avec les autres, au travers de démarches de co-construction et de projets collectifs. En résumé, il est nécessaire d'essaimer la démarche des Tiers-Lieux.

« On n'est pas qu'un service, ni uniquement un café associatif ou une micro-brasserie... On est tout ça en même temps et cela crée quelque chose de bien plus riche et bien plus ouvert! On accélère, on nourrit les projets et, bien sûr, on crée du lien social, on anime des réseaux, on crée du Tiers-Lien » **Pedro Franco**

ÉCHANGES ENTRE LES PARTICIPANT.E.S

66 Combien la communauté de La Tresse rassemble-t-elle de personnes et combien sont salariées ?

La communauté rassemble environ 60 personnes, sans compter les associations partenaires. Beaucoup de personnes gravitent autour du tiers-Lieu, comme le club de football ou l'association de musique « La Cassette », sans compter les autres TL avec qui nous tissons des liens. Dans tous les cas le TL peut être une réponse au besoin de lien

social. Toutefois, le modèle économique des TL est très fragile, ensemble on peut palier à cette fragilité mais La Tresse n'a pas la possibilité de créer un emploi à l'heure actuelle.

66 Est-ce que vous avez évalué le nombre d'heure bénévoles réalisé dans l'année

Le tiers-Lieu c'est une passion, on vit TL, on pense TL, on est TL, on est dans l'émergence d'un monde nouveau. Ce monde ne peut pas être construit avec les paradigmes classiques du type « combien d'heures ? ».

Témoignage d'Amandine Lebrun, coordinatrice de Sud Tiers-Lieu

Sud-PACA. L'objectif principal de cette démarche est de mutualiser les ressources, les compétences et les richesses de chaque TL et de chaque territoire au travers de 6 principes fondateurs: Sensibilisation, Acculturation, Accompagnement, Formation, Représentation et Défense des TL. STL est une association, financée majoritairement par des fonds publics issus de l'ANCT ou du SGAR, qui a 40 adhérents dont 90% de TL (implantés dans tous les départements de la région PACA).

STL anime ce réseau de plusieurs manières : en organisant des rencontres entre les TL, en créant des projets issus d'un budget participatif dans lequel chaque TL peut s'impliquer, en proposant des formations certifiantes de 9 mois, en créant des espaces d'échanges entre TL... L'idée est de mettre en relation les compétences de chacun.e afin de créer de nouveaux lieux politiques, engagé et engageant, qui dépassent le fait de n'être qu'un espace de rencontres ou de coworking. STL participe donc à redonner le pouvoir d'action et d'agir aux personnes et collectifs du territoire. Par exemple, nous avons travaillé avec des communautés engagée d'acteur.ice.s de la fonction publique sur les questions d'innovation et d'intérêt général, ou encore nous sommes intervenus dans les Hautes-Alpes sur les questions de l'alimentation durable.

ÉCHANGES ENTRE LES PARTICIPANT.E.S

66 Pouvez-vous nous en dire plus sur l'alimentation durable ?

Nous avons initialement organisé deux rencontres : « Tiers-Lieux nouriciers et agriculture urbaine » à Marseille et « Tiers-Lieux nouricers et Projets Alimentaires Territoriaux » à

Grasse. La thématique de l'alimentation durable est ressortie de ces rencontres, c'est un enjeu très fort. De plus, c'est une question qui se pose dans chaque département et chaque région, cela permet d'animer le réseau de manière inter-régionale et de partager des compétences et des connaissances à l'ensemble.

Existe-t-il des instances nationales de partage de connaissances et/ou d'expériences ?

Tout d'abord, il existe de plus en plus de recherche universitaire et citoyenne sur les TL, ensuite « <u>Le Labo des Tiers-Lieux</u> » est une instance gouvernementale qui incarne le rôle d'un Observatoire national des TL et de centre de ressources pour trouver des aides financières. Enfin, il existe beaucoup d'autres ressources différentes :

<u>France Tiers-Lieux</u>; <u>Hyperliens</u>; et notamment <u>Movilab</u>, un wiki qui a été créé en collaboration avec des TL, <u>l'association nationale des tiers-lieux</u> et des réseaux régionaux.

66 Comment fait-on pour être reconnu comme Tiers-Lieux?

C'est LA grande question qui clive les TL. Il n'y a pas de label officiel et surtout la définition de ce qu'est un Tiers-Lieu appartient à chaque TL. Tout est donc possible, même si, à mes yeux, il y a 5 critères principaux : Auto-recensement, Collectif, Lien avec le territoire, Gouvernance partagée et Empowerment (Capacitation).

Témoignage d'Isabelle Radtke – Tiers-Lieu LabO1 et Réseau RELIEF

Je vous partage l'objectif de RELIEF que nous avons écrit pour ouvrir à une définition large: « L'association RELIEF a pour objet d'être le réseau des lieux effervescents d'Auvergne-Rhône-Alpes ». Le terme de « Lieux effervescents » recouvre des dynamiques qui répondent aux besoins spécifiques du territoire, aux enjeux environnementaux et socioéconomiques, actuels et futurs, en diffusant des pratiques de coopération, contribution, convivialité et de lien social. Les lieux effervescents peuvent aussi être désignés comme Tiers-Lieux, Lieux-Tiers ou encore Lieux Hybrides, œuvrant dans un esprit de lucrativité limitée. Nous reconnaissons que ces désignations recoupent des réalités très différentes en termes de statuts, de finalités, de projets politiques, de modèles économiques et de praréseau entend favoriser la rencontre entre cette diversité. ». tiques. Le Tout fonctionne en budget contributif soutenu par l'ANCT et on a 7 commissions de travail: Animation, Communication, Coordination, Formation, Mutualisation, Admin-Budget, Documentation.

Mais l'essentiel ça reste avant tout le réseau! C'est pourquoi on travaille beaucoup avec d'autres réseaux régionaux et notamment STL et ça se déploie à toutes les échelles! Il faut aussi faire du réseau avec les TL, pour qu'ils soient connectés entre eux, et peut-être eux-mêmes les relier avec des micro-Tiers-Lieux à implanter dans les espaces ruraux afin d'accentuer les dynamiques de démobilité (services au plus près des gens).

Si vous êtes investi.e dans un Tiers-Lieux en AURA, n'hésitez pas à nous rejoindre sur le <u>trombinoscope</u> composé de d'environ 150 contributeur.ice.s! Le lien pour renseigner ses coordonnées est juste <u>ici</u>.

ÉCHANGES ENTRE LES PARTICIPANT.E.S

66 Comment luttez-vous contre le syndrome de la « tête sous l'eau »?

Déjà on se dit qu'on ne va pas être sous l'eau. Ensuite on parle aux TL qui sont dans les mêmes problématiques, qui font les mêmes choses. Enfin on partage les responsabilités, il faut au moins deux personnes avec des responsabilités centrales, pour qu'il n'y ait pas une personne sur qui tout repose. Mais, moi, je ne sais pas comment on lutte contre ce syndrome-là.

66 Quelles différences faites-vous entre les TL des villes et les TL des champs ?

Il n'existe pas trop d'études à ce sujet, mais l'accessibilité aux TL me semble plus simple en milieu urbain. L'éloignement étant plus important en milieu rural, il y a des initiatives de type caravane itinérante qui se répandent de plus en plus. Les TL ruraux ont aussi plus vocation à créer du lien social., ils sont plus transversaux.

Temps de bilan

Retour synthétique sur les apports des présentations

Pour clôturer le Web @telier n°2, il a été demandé, grâce à <u>l'outil libre Post-it</u> de Colibris, de répondre à la question suivante : « Quels sont, selon vous, les principaux apports et intérêts d'un tiers-lieux en milieu rural ? ». En voici le résultat :



Si les Tiers-Lieux vous intriguent, vous intéressent ou pour tout autre raison, vous pouvez consulter la riche <u>cartographie des Tiers-Lieux</u>.

